



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Liban

2022

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	LIBAN	FRANCE
Superficie	km ² - 2020 ⁽²⁾	10 450	543 965 ⁽¹⁾
Population	Mhab et évolution 2020/2021 ⁽²⁾	6,8 -0,8%	67,5 +0,2%
Indice de développement humain (IDH)	2019 ⁽³⁾	0,744 92 ^e rang mondial	0,901 26 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md USD courants - 2021 ⁽²⁾	18,1	2 937
Taux de croissance du PIB	% - 2020/2021 ⁽²⁾	-10,5	+7
PIB / habitant	USD courants-2021 ⁽²⁾	2 670	43 519
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2021 ⁽²⁾	8,9	1,6
Surface arable	Mha - 2020 ⁽²⁾	0,1	17,9
Surface forestière	Mha - 2020 ⁽²⁾	0,1	17,2
Balance commerciale tous secteurs	France : Md€ - 2021 ⁽⁴⁾ Liban : Md USD - 2021 ⁽⁵⁾	- 7,8	-112,1
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁶⁾	France : Md€ - 2021 ⁽⁴⁾ Liban : Md USD - 2021 ⁽⁵⁾	Export : 0,6 Import : 2,1 Solde : -1,5	Export : 69,7 Import : 61,7 Solde : +8
Exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾ vers l'autre pays	M€ - 2021 ⁽⁴⁾ Variation 2020-2021	Liban vers France : 14,6 +31,1%	France vers Liban : 49 -6,3%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾	2021 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	0,02% des importations françaises 102 ^e fournisseur de la France	2,8% des importations libanaises 9 ^e fournisseur du Liban
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁶⁾	2021 ⁽⁴⁾⁽⁵⁾	0,07% des exportations françaises 82 ^e client de la France	2,9% des exportations libanaises 10 ^e client du Liban

1. 543965 km² pour la métropole, la surface Outre-Mer est de 89242 km² pour les seuls DROM (Source IGN 2016) et monte à environ 113000 km² au total.

2. Banque mondiale

3. Rapport PNUD 2020

4. Douanes françaises, Trade Data Monitor

5. Douanes libanaises, Trade Data Monitor

6. Machinisme agricole et agroalimentaire et engrais et produits phytosanitaires non compris

Ce qu'il faut retenir

■ Le Liban est confronté à une **crise économique, monétaire et politique** que la Banque mondiale classe parmi les pires de l'histoire moderne. Cette situation se traduit par une grande instabilité du système libanais avec de nombreuses conséquences sur le secteur agricole.

■ Le secteur agricole (hors agroalimentaire) contribue, selon le recensement de l'État libanais de 2018², au PIB libanais à hauteur de 3,5 % (2,5 % en 2020³) et emploie environ 3,6 % (2,3 % en 2020⁶) de la population active. **Malgré ses atouts** (ressource en eau, diversité agro-climatique), **l'agriculture libanaise ne parvient pas pour l'instant à résoudre ses problèmes structurels**. L'investissement dans l'agriculture est faible et représente 1 % du PIB. Alors que plus de 80 % de l'alimentation est importée et que la majorité des intrants agricoles le sont également, la difficulté d'accès aux

devises et la dévaluation de la livre libanaise sur le marché parallèle ont conduit à une très forte augmentation du coût de la production agricole et à une baisse des surfaces plantées. Selon une évaluation de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) réalisée en juin 2020, le coût de la production agricole a augmenté de plus de 50 % en moyenne. Par ailleurs, le coût des intrants agricoles de base a augmenté de 400 %.

■ **Les importations libanaises en provenance de la France dans le secteur agricole et agroalimentaire ont été divisées par deux entre 2019 et 2020**, même si les parts de marchés françaises sont passées de 1,8 % à 2,3 %. Le nombre d'entreprises françaises exportant au Liban est en baisse depuis 2010.

Production agricole

Le secteur agricole occupe une part limitée dans l'économie libanaise (8,9 % du PIB en 2021)³. Les terres agricoles représentent environ 75 % de la superficie du pays, dont 12,5 % sont consacrées aux cultures permanentes et 39 % aux pâturages permanents. Les forêts couvrent 13,5 % de la superficie du pays. Le climat du Liban est typiquement méditerranéen avec de fortes précipitations de pluie en période hivernale (janvier à mai), tandis que les sept mois restants de l'année sont secs et très arides. Au total, il existe 40 cours d'eau principaux au Liban qui alimentent les écoulements surfaciques annuels. **L'agriculture est responsable de 70 % de la consommation en eau**. Pourtant, de fortes économies d'eau sont envisageables. L'irrigation gravitaire classique est employée sur 64 % des terres irriguées⁴ et les coupures d'eau pour la population sont quotidiennes, les infrastructures étant sous-dimensionnées et peu entretenues.

Selon une évaluation de la Commission économique et sociale des Nations unies pour l'Asie occidentale (CESAO) réalisée en juin 2020, le coût de la production agricole a augmenté de plus de 50 % en moyenne. Par ailleurs, **le coût des intrants agricoles de base a augmenté de 400 %**. Tandis

que le taux officiel reste de 1507 LL pour 1 USD, les banques exercent des restrictions sur les paiements en dollars, obligeant les importateurs à recourir au marché noir, volatile de par sa nature. Ainsi, sur ce marché, le taux est passé de 2125 LL en janvier 2020 à 9 800 LL en juillet 2020, avant d'atteindre au début de l'année 2022 à près de 32 885 LL pour 1 USD. En septembre 2022, il oscille autour de 38 000 LL pour 1 USD.

Les volumes annuels et tendances des productions agricoles ne peuvent être précisés puisque les statistiques divergent fortement entre les données produites par la FAO et le CREAL, organisme en charge des statistiques agricoles au Liban, avec des variations parfois inversées en glissement annuel et des données chiffrées variant du simple au double.

Principales cultures

Les cultures pérennes représentent 35 % de la surface agricole du pays, portant à près de 190 000 ha la surface en cultures non pérennes. **Le Liban a toujours été un producteur de céréales, de fruits et de légumes**. Son climat méditerranéen lui procure un avantage naturel dans la production d'agrumes, d'olives et de nombreux produits maraîchers.

2. Selon les données de la Banque mondiale, le secteur agricole emploierait 11,3 % de la population active en 2019 et 13,6 % en 2020. Ces chiffres incluent certainement les réfugiés (syriens principalement)

3. Banque mondiale

4. <https://cqegheulaval.com/les-eaux-du-liban-facteurs-de-tension-avec-israel/>

Les estimations de la FAO montrent que les principales productions en valeur sont traditionnellement les **pommes de terre**, les **tomates**, les **agrumes**, les **concombres** et les **pommes**. Les autres productions sont les bananes, les oignons et les aubergines. Malgré un maintien des surfaces en cultures dans le pays, du fait de l'inflation et de la fin des politiques de soutien des prix engendrées par la crise, **la production en dollars s'est effondrée de près de 46%** entre 2018 et 2020, selon le Centre de recherches et d'études agricoles libanais (CREAL), sur l'ensemble des productions.

Filière céréales: le Liban produit environ 130 000 t de blé par an, dont 80 % sont constitués de blé dur, le reste étant du blé tendre destiné à la fabrication de pain et de farine. Pour équilibrer sa balance alimentaire, le pays en importe environ 600 000 t. Chaque année, **les importations de blé représentent environ 80% de l'approvisionnement total du pays**. Pour l'ensemble des céréales, les importations du pays s'élèvent à 1 200 000 t. Malgré l'hyperinflation (le panier alimentaire moyen a progressé de plus de 400 % en un an), qui aurait pu représenter une opportunité de développement pour le secteur agricole libanais, la production agricole a baissé de plus de 20 % en 2020 en raison du prix devenu prohibitif des intrants importés.

Productions animales

La production animale reste une **composante importante de l'agriculture libanaise**. La production de viande a plus que doublé depuis 1990, atteignant des niveaux légèrement inférieurs à 200 000 t. La viande de poulet, les produits laitiers et les oeufs sont, de loin, les produits d'élevage principaux, suivis du boeuf et du mouton. La production de bœuf se limite à moins de 50 000 tonnes.

Filière volaille: la production de viande de poulet est en croissance, atteignant 120 000 t en 2019⁵. Le pays est auto-suffisant en viande de volaille et en œufs, mais presque entièrement dépendant d'intrants importés pour la production. D'après la FAO, le montant des importations annuelles s'élève en moyenne à 175 M USD. Ce secteur, constitué majoritairement de grands groupes, semble plus résilient que le reste du secteur agricole, mais le prix de la viande de volaille s'est fortement renchéri.

Filière laitière: elle souffre de difficultés à acheter l'alimentation pour les vaches et les vaccins (pour la plupart importés de Russie et de l'Union européenne). La production de lait entier de vache est estimée à environ 300 000 t par an sur les cinq dernières années. La FAO estime qu'il faudrait distribuer des bons d'achat de 173 USD par vache à tous les petits producteurs (moins de dix vaches) pour

soutenir la production. Ce type de mesure est toutefois risqué, puisqu'il encouragerait les exploitants à réduire leur troupeau à dix têtes pour bénéficier d'une telle aide alors que la production du pays est déjà largement insuffisante. En revanche, le développement de la filière des petits ruminants peut s'avérer plus intéressant, et c'est pourquoi l'Ambassade de France accompagne la structuration de la filière en proposant en septembre 2022 une formation sur leur reproduction (production de semence et insémination) à destination des étudiants et techniciens agronomes et vétérinaires.

Cette production reste cependant très inférieure à la consommation (sauf pour la volaille) et **le Liban importe des protéines animales**, dont une majorité provient du Brésil, des États-Unis, d'Australie (viande) et d'Union européenne (produits laitiers).⁶

Productions particulières

Le Liban est reconnu dans le monde entier pour ses vins. Exportés à hauteur de 50 %, ils constituent un **exemple de réussite pour l'agriculture libanaise**. L'entrée de devises générée par cette production constitue une exception dans le secteur agricole. Une partie de ces domaines est cultivée en agriculture biologique. Pour le reste de la production agricole du pays, elle ne représente qu'une part anecdotique en volume⁷.

Industrie agroalimentaire

Le secteur agroalimentaire contribue entre 3 et 6 % au PIB libanais en 2019⁸. Il emploie 22 % de la population active. Près de 22 % des établissements industriels sont des entreprises agroalimentaires constituant la plus grande part dans le secteur industriel. **Le Liban importe plus de 70% de sa consommation agroalimentaire.**

Le marché de l'industrie agroalimentaire libanais se compose de grands noms: General Mills (USA), Unilever (UK, Pays-Bas), PepsiCo (USA), Bel (France), Heineken (Pays-Bas), Arla Group (Danemark), Lactalis (France), Sodiaal (avec Candia-Liban Lait) et Japan Tobacco International (Suisse).⁹ Ces firmes importent en grande quantité des aliments pour la transformation alimentaire qui elle est en partie réalisée dans le pays. Au vu de la diversité d'acteurs présents dans le pays, la concentration du marché est plutôt faible; il est en revanche assez saturé dans de nombreux secteurs.

Distribution

Les enseignes de la grande distribution française, Carrefour et Monoprix, sont implantées au Liban respectivement depuis 2012 et 1999, dans un secteur très concurrentiel. Cependant, en raison de l'importante crise économique

5. FAOSTAT, données à prendre avec précaution.

6. TradeMap, Catégorie 02 et 04

7. Organic-Ecosystem-in-Lebanon-Survey-results-National-Report (agriculture.gov.lb)

8. Les sources divergent selon les méthodologies de calcul – IDAL, Business France

9. IDAL - Sectors in Focus - Agri-Food (investinlebanon.gov.lb)

qui s'est amplifiée depuis 2019, l'enseigne Monoprix a progressivement fermé l'ensemble de ses magasins, et **les grandes enseignes rencontrent de plus en plus de difficultés à importer de la marchandise de l'étranger**, les transferts financiers vers l'étranger étant fortement régulés par les banques. Metro Superstore (Canada) et Spinneys (EAU) com-

plètent la liste des enseignes dominant le marché libanais. Les chercheurs du PNUD estiment que les 10% les plus riches de la population libanaise représentent 25 à 30% de la consommation totale. Ce segment d'acheteurs dispose du pouvoir d'achat nécessaire pour accéder à des biens importés de grande valeur.

Politique agricole

Contexte politico-économique

Depuis 2019, **le Liban est confronté à une accélération sans précédent de la crise économique, monétaire et politique, que la Banque mondiale classe parmi les pires de l'histoire moderne**. Le Liban se remettait depuis 1990 d'un conflit interne long qui a endommagé les infrastructures et entravé le développement économique¹⁰. **La période d'après-conflit a été marquée par une forte croissance économique**, avant de ralentir progressivement à partir de 2010 en raison notamment de l'instabilité régionale, celle-ci ayant entraîné un afflux massif de réfugiés (principalement syriens) et une augmentation du taux de chômage¹¹. Malgré cela, jusqu'en 2018, la croissance économique libanaise est restée positive (entre 1 et 2%). Cependant, **le prix de la reconstruction a entraîné une forte hausse de la dette**. En 2020, le ratio de la dette libanaise au PIB était le 4^e plus élevé au monde, avec une dette représentant 171% du PIB. Ce ratio dépasse aujourd'hui les 400% pour un PIB de 20 Md USD. L'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 n'a fait qu'amplifier ce problème systémique, causant par ailleurs selon des estimations de la Banque mondiale près de 15 Md USD de dommages.

La crise économique, latente depuis 2018, s'est fortement aggravée depuis le mois d'octobre 2019 et le début du mouvement de contestation populaire. Le pays est en situation de **cessation de paiement**, ce que traduit la dégradation de sa note par les agences de notations (CCC). Si un gouvernement a finalement été formé le 10 septembre 2021 par le nouveau Premier ministre M. Najib Mikati, le gouvernement démissionnaire de M. Hassan Diab a expédié les affaires courantes pendant plus de 13 mois, la crise politique participant à la détérioration de la situation économique.

Politique agricole

La politique agricole souffre d'un déficit d'investissement, le secteur agricole percevant moins de 1% du budget national, tandis que le financement du secteur privé et les prêts bancaires sont aujourd'hui presque inexistants à cause des

restrictions mises en place par les banques suite à la crise économique.

La dégradation de l'environnement et l'urbanisation qui grignote les terres arables sont également des freins au développement de l'agriculture libanaise. **Les surfaces des exploitations sont très petites** et elles sont, tout comme la SAU, en régression constante en raison de **l'extension urbaine**, d'une **absence de protection réglementaire** et de la **désaffection à l'égard du secteur**. La recherche, avec l'Institut de recherches agronomiques libanais (IRAL) et ses antennes dans tout le pays, et la formation supérieure (au niveau ingénieur) sont bien développées avec notamment des masters dédiés dans de nombreuses universités. Cependant, le manque de personnels « techniques » (équivalent BTS/DUT, formations professionnelles intermédiaires directs avec les exploitants) crée un réel vide dans la chaîne du développement agricole.

Le ministère de l'Agriculture libanais a présenté sa **stratégie nationale pour l'agriculture 2020-2025 (NAS)**, réalisée en concertation avec les professionnels du secteur et ses partenaires internationaux, FAO et Banque mondiale notamment. En parallèle, une mission de la FAO a eu lieu en février 2020 pour évaluer l'impact de la crise économique sur l'agriculture libanaise. De nombreux points du rapport de mission sont repris dans la stratégie nationale pour l'agriculture.

La stratégie dresse un panorama des faiblesses de l'agriculture libanaise qui préexistaient à la crise économique et la pandémie Covid-19, et que ces crises ont aggravé, soit :

- le **manque d'investissement**, qu'il soit public ou privé, dans le secteur, alors qu'il n'existe pas de banque de crédit agricole (quelques banques acceptent cependant de faire crédit en prenant une hypothèque sur les terres, mais à des conditions très strictes, qui ont encore été durcies depuis la crise financière);
- la **petite taille des parcelles** (70% d'entre elles font moins d'un hectare et seulement 6% des fermes couvrent plus de six hectares);

10. L'économie libanaise était caractérisée en 1991, à la fin de la guerre civile, par la chute de l'investissement privé, l'effondrement du secteur public et une inflation de 120%.

11. Outre les 200 000 réfugiés palestiniens au Liban inscrits à l'UNRWA (Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient)

- les **coûts de production élevés**, en raison du prix élevé des terres agricoles (à l'achat comme à la location avec en sus des baux très courts, autour d'un an, ce qui décourage tout investissement) et de l'importation des intrants, coûts majorés depuis la crise économique et la difficulté d'accès aux devises;
- la **faible productivité**, celle-ci ayant décliné de 0,5% par an entre 1991 et 2015. Les seuls secteurs où la productivité est élevée étant la volaille, la production de viande ovine et caprine et la production céréalière (subventionnée par le gouvernement, mais insuffisante pour couvrir les besoins);
- le **manque de structuration des filières** (seules un tiers des 1229 coopératives enregistrées seraient actives) et le manque de capacité de stockage post-récolte;
- la **très forte dépendance aux importations et exportations**;
- le **manque d'environnement favorable aux entreprises** (le Liban se classe 143^e sur 190 pays pour l'environnement des affaires d'après le Global Competitiveness index);
- la **mauvaise gestion du sol et des terres**;
- la **raréfaction de la ressource en eau**.

Cette nouvelle attention portée par le gouvernement est la conséquence des conclusions du rapport Lebanon Economic Vision, dit rapport « McKinsey », rendu en 2018, et qui identifie l'agriculture comme un des cinq secteurs clés pouvant favoriser le développement de l'économie libanaise. Le rapport NAS¹² les traduit en cinq piliers autour de la vision « Développer le système agroalimentaire en tant que principal contributeur à la sécurité alimentaire et la transformation de l'économie libanaise en une économie productive »:

- **renforcer et améliorer les moyens de subsistance des agriculteurs et des producteurs** en assurant l'accès aux intrants, en facilitant l'accès aux prêts agricoles subventionnés (également pour les PME) et en construisant un plan de lutte d'urgence contre l'insécurité;
- **accroître la production, la compétitivité, la qualité et la sécurité sanitaire des productions agricoles**, notamment des produits de bases (céréales, élevage, pêche). Les priorités du second pilier intègrent l'adoption des bonnes pratiques agronomiques et de gestion des troupeaux, de l'innovation et des nouvelles technologies;

- **renforcer l'efficacité et la compétitivité de la chaîne de valeur agroalimentaire** en soutenant la modernisation de l'infrastructure de la chaîne de valeur et des systèmes de manutention post-récolte, des marchés de gros, des marchés locaux et des structures d'export, en encourageant les investissements privés, en promouvant l'utilisation de matières premières agricoles locales et en aidant la structuration de coopératives et groupements d'agriculteurs;
- **améliorer les performances d'adaptation au changement climatique** et la durabilité des systèmes agroalimentaires et des ressources naturelles, en augmentant l'investissement privé et en promouvant l'utilisation efficiente et durable des ressources naturelles, notamment de l'eau, du sol et de l'énergie;
- **renforcer le cadre institutionnel et réglementaire** en augmentant l'efficacité du ministère et des différents services, en développant les systèmes de données et d'informations de l'agriculture, en structurant la gouvernance pour maximiser le financement public/privé et les investissements, et en créant des conditions favorables au développement de structures d'assurances agricoles et de protection sociale pour les agriculteurs.

Selon le rapport, la mise en place de la stratégie nécessiterait 710 MUSD sur les cinq années. **Ce plan d'action**, s'il permet de dresser un état des lieux de l'agriculture libanaise et d'identifier les piliers de son redressement, **est mal financé**: le document révèle un gap de financement de 72% et n'a donc pas les moyens de ses ambitions. Le gouvernement se tourne donc vers les donateurs, mais la plupart d'entre eux préfèrent mener leurs projets en direct avec le secteur privé.

Enfin, **un projet de texte réglementaire sur les indications géographiques (IG)** existe depuis de nombreuses années mais n'a pas été publié. Le Liban a pourtant de nombreuses productions qui pourraient être valorisées par des IG et créer ainsi de la valeur ajoutée (vins, huiles d'olive, produits laitiers, agrumes, bananes, avocats, etc.), en contribuant au développement économique des territoires.

Échanges commerciaux

Sur le plan global

Le Liban est importateur net de biens et services à hauteur de plus de 60% de son PIB, avec un déficit commercial de plus de 17 MdUSD en 2018. Le PIB par habitant (9655 USD en 2019) était, avant la crise économique, le

plus élevé au Proche-Orient (hors Israël). Ses principaux partenaires commerciaux à l'importation sont la Chine (10% des importations libanaises), la Grèce, l'Italie et les États-Unis¹³. Le pays se caractérise par la faiblesse de ses exportations qui ne s'élevaient qu'à 2,5 MdUSD avant la

12. NAS-web-Eng-7Sep2020.pdf (agriculture.gov.lb)

crise, soutenues en majorité par la vente d'or et de diamants. Cependant, la crise économique et la dévaluation de la monnaie ont provoqué l'effondrement des importations, passant de 19,2 MdUSD en 2019 à 11,3 MdUSD en 2020. En parallèle, les exportations ont augmenté (plus de 3,5 MdUSD par an en 2019 et 2020).

Historiquement, **la plupart des exportations libanaises de produits agricoles et agroalimentaires sont destinées aux marchés du Moyen-Orient**. Les autorités douanières libanaises ont déclaré des exportations de produits agricoles et agroalimentaires d'une valeur de 700 MUSD en 2020 (628 MUSD en 2019), ce qui représente environ 25% de toutes les exportations de marchandises. Les principales exportations sont les chocolats transformés, les fruits secs et noix, l'huile d'olive et le vin.

Les Émirats arabes unis, l'Arabie saoudite¹⁴, ainsi que la Syrie et l'Irak restent les plus gros acheteurs de produits agricoles et agroalimentaires libanais¹⁵. La fermeture des frontières de l'Arabie saoudite aux fruits et légumes libanais en avril 2021 a porté un coup majeur aux producteurs, contraints d'écouler leur marchandise à bas prix sur le marché local. Sur le plan global, le déficit structurel des échanges agricoles et agroalimentaires du Liban s'élevait à 1,6 MdUSD en 2020.

La dépendance du Liban est forte en céréales (80% du blé est importé, de plus en plus en provenance de la mer Noire), **animaux vivants et viandes** (841 MUSD d'importations en 2019), **plats préparés** (1,4 MdUSD), **végétaux** (près de 1 MdUSD), **huiles et graisses**.

Sur le plan bilatéral

Le Liban est pour la France un partenaire politique et économique privilégié, avec une balance commerciale bénéficiaire. La dimension francophone de l'identité libanaise et les liens historiques que la France et le Liban entretiennent représentent un atout certain. Cependant, **le commerce bilatéral est en régression avec une baisse continue des exportations françaises**, de près de 72%, entre 2012 et 2020, processus accentué par la crise. Cependant, les excédents commerciaux en biens et services restent largement en faveur de la France, de près de 340 M€ en 2020. La France est le 7^e fournisseur agroalimentaire du Liban. Notre part de marché a été ramenée de 8,5% en 2013 à 4% en 2017, ce qui nous place derrière la plupart des grands pays de l'OCDE (États-Unis, Allemagne, Italie, Turquie) et des « new comers » (la Chine en tout premier lieu). Le nombre d'entreprises françaises qui exportent au Liban diminue depuis le début des années 2010 alors qu'il avait fortement augmenté dans la seconde moitié des années 2000.

L'excédent commercial réalisé par la France sur les produits agricoles et agroalimentaires est descendu sous les 100 M€, en étant **divisé par deux entre 2019 et 2020**. Les exportations françaises sont en forte régression, avec une diminution de plus de 49% entre 2019 et 2020, se rapprochant des 50 M€. Elles se maintiennent sur le 1^{er} semestre 2021 en glissement annuel par rapport à 2020. Les principales exportations françaises sont les produits laitiers, qui représentent entre 3 et 4% du marché, puis les huiles essentielles (substances odorisantes ou aromatisantes pour l'industrie agroalimentaire notamment) et les vins de raisin avec plus de 2% des parts de marché chacun.

La France tient une place privilégiée dans la filière vitivinicole libanaise: une majeure partie des achats libanais de plants de vigne, du matériel de production oenologique et de conditionnement sont réalisés en France.

Les importations françaises en provenance du Liban de produits agricoles, agroalimentaires et agrofournitures sont limitées à quelques dizaines de millions d'euros par an. En 2019, le principal poste d'importation de la France était constitué de près de 13 M€ d'engrais minéraux phosphatés. Les importations agricoles et agroalimentaires ont diminué de près de 30% entre 2019 et 2020, passant ainsi de 16 M€ à 11 M€. Les importations d'eaux minérales représentaient en 2020 4,6 M€, soit 42% du total des produits agricoles et agroalimentaires, suivi de préparations alimentaires à base de fruits et légumes et de vins de raisin (respectivement 2,5 M€, 23% et 2,5 M€, 19% des parts de marché en 2020). Enfin, le tabac brut, qui représentait plus de 2 M€ en 2019, n'entre plus dans les échanges à partir de 2020.

Différends commerciaux

Le gouvernement commence à mettre en œuvre certaines décisions dans le domaine commercial qui pourraient avoir un impact direct sur les exportations françaises au Liban. Il a instauré, en juillet 2019, une taxe de 3% sur les produits importés soumis à la TVA (soit environ 55% des produits importés). Le carburant, les médicaments, les équipements industriels et les matières premières en sont exemptés. S'ajoute, par un décret du 29 août 2019, un certain nombre de nouvelles taxes également mises en place, dont certaines touchent le secteur agroalimentaire (les céréales de type cornflakes, les produits laitiers du type fromage blanc et les autres types de fromages et les conserves). Ces mesures ont pour objectif de protéger la production nationale et ont conduit à la fois à une baisse des importations (impact pour les exportations françaises) et à une augmentation des prix. Ainsi, les produits laitiers qui pourraient entrer en concurrence avec la production

13. World Integrated Trade Solution.

14. Suite à une livraison de grenades contenant plus de 4 millions de pilules de captagon en mai 2021, l'Arabie saoudite a complètement clos ses portes aux exportations libanaises. La réouverture de ce marché, crucial pour le pays, est une priorité du gouvernement Mikati.

15. Partenaires principaux à l'export pour le Liban de manière générale (35% des exportations libanaises).

locale - de type yaourt (Laban) et fromage blanc (Labneh) ainsi que le lait UHT - sont, eux, taxés à hauteur de 70 à 90% (en fonction de leur provenance, UE/hors UE). Les desserts lactés au chocolat sont taxés à 14% en plus de la TVA (11%) et de la taxe de 3% sur les importations.

Si le gouvernement justifie un certain nombre de ces décisions, notamment celles concernant l'augmentation des

taxes aux importations, du fait de la **nécessité de protéger sa production locale** dans un contexte économique et financier qui se dégrade et de l'augmentation du déficit de la balance des paiements, la décision prise fin septembre 2019 d'ajouter de nouvelles dispositions purement administratives s'apparente à des barrières non-tarifaires et les deux types de mesures sont contraires à l'Accord d'association UE/Liban.

Accords internationaux

L'étroitesse de son marché intérieur impose au Liban une ouverture commerciale importante. Pour assurer son intégration dans le système commercial multilatéral, le pays a multiplié les accords de libre-échange :

- accord d'association signé en 2002 entre le Liban et l'Union européenne ;
- adhésion à la zone de libre-échange arabe PAFTA (« Pan Arab Free Trade Agreement ») ;
- signature d'un accord de libre-échange avec la Jordanie, la Syrie et la Turquie.

Le pays a entamé depuis 1999 **une procédure d'adhésion à l'Organisation mondiale du commerce (OMC)**, procédure

bloquée depuis en raison des résistances politiques locales et de l'impossibilité de faire voter les lois nécessaires.

Le Liban est par ailleurs signataire de la **CIPV** (Convention internationale pour la protection des végétaux) et adhère à l'**OMSA** (Organisation mondiale de la santé animale) dont le siège de la Représentation régionale de l'OMSA pour le Moyen-Orient est à Beyrouth. Il est également membre du **Codex Alimentarius**, dont les textes structurent les niveaux d'exigence des producteurs dans l'optique d'exporter. **Le pays n'est pas signataire de l'Acte de Genève** sur les indications géographiques.

Relations bilatérales

Les flux d'investissements directs étrangers (IDE) français vers le Liban ont repris après un retrait en 2018. Ils s'établissent en 2019 et en 2020 autour de 25 M€.

Un **arrangement administratif de coopération entre les ministères de l'Agriculture libanais et français**, permettant le renforcement du dialogue politique et économique sur toutes les questions agricoles et agroalimentaires, a été signé par les ministres Stéphane Le Foll et Akram Chehayeb lors de la visite en France de ce dernier en 2014, et reste en vigueur par tacite reconduction. Il couvre les thématiques du renforcement institutionnel des services vétérinaires et des services phytosanitaires, de la formation des vétérinaires et para-vétérinaires ainsi que des techniciens agricoles et du développement des filières animales et végétales.

L'appel d'offres de **jumelage européen** « *strengthening the Veterinary Services and Food safety capacities of the*

Lebanese Ministry of Agriculture » a été gagné par France vétérinaire internationale (FVI) en juillet 2018. Après une interruption de près d'un an, le projet a repris en septembre 2021 pour s'achever en avril 2022.

Un projet d'appui aux petites et moyennes entreprises, avec pour objectif le développement des chaînes de valeur dans certaines régions et productions agricoles, financé par l'UE et mené par Expertise France, s'est achevé début 2020 au bout de trois ans de programme.

Un séminaire régional sur l'agroécologie et l'**initiative 4 pour 1000**, co-organisé avec la représentation locale de la FAO et l'IRAL, s'est tenu fin 2021. Il a permis de présenter aux acteurs régionaux, et notamment libanais, l'expertise française en matière de recherche sur l'agroécologie ainsi que l'initiative 4 pour 1000 portée par la France, et à laquelle le gouvernement libanais et l'IRAL ont alors adhéré.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.